

CENTRE PENITENTIAIRE DE RENNES-VEZIN Rue du Petit Pré 35746 VEZIN LE COQUET Cedex

Secrétariat/VOB/DH/TG

NOTE A LA POPULATION PENALE Nº 5 ter

OBJET: LISTE DES EFFETS REMIS A L'OCCASION DES PARLOIRS

Vous trouverez, ci-dessous, un rappel des effets <u>autorisés</u> et <u>non autorisés</u> à l'occasion des parloirs. Je rappelle que les sacs de linge (<u>TYPE CABAT</u>) doivent être déposés avant le parloir dans le local prévu à cet effet <u>1 fois par semaine</u> (<u>du lundi au dimanche</u>). Ces sacs doivent <u>obligatoirement</u> être porteur du nom du détenu et contenir un inventaire des vêtements.

EFFETS AUTORISES		QUANTITÉ (maxi)
	Chaussettes	10 paires
	Slips, caleçons	10
	Tee-shirts à manches courtes ou longues, chemises, polos	10
	Joggings, shorts, pantalons, pantacourts	7
	Sweat-shirts, pulls	3
	Veste, manteau, doudoune (non matelassé ou trop épais)	1
	Pyjama	1
	Serviettes de toilette	2 (taille inférieure à 1 m)
	Gants de toilette	4
	Ceinture textile (sans boucle métallique)	1
	CD et DVD sous blister uniquement	5
	Baskets, claquettes, chaussons (sauf espadrilles)	1 paire tous les 2 mois
	Livres (brochés ou non) et revues	5
	Dessins	
	Documents relatifs à la vie familiale (bulletins, cahiers,	(à consulter en cabine parloir)
	carnets de correspondance)	
EFFETS INTERDITS		
	Tous vêtements en cuir, assimilés cuir, doublés ou matelassés	
	Manteau type doudoune (épais)	
	Chapeau, écharpe, tour de cou, cagoule et vêtements à capuche	
	Vêtements de couleur bleu marine, kaki, camouflage (style milit	aire) et tee-shirt filet
	Vêtements avec inscriptions provocantes ou outrancières	
	Linge de lit	
	Vêtements avec structure métallique (plaque, plusieurs boutons métalliques)	
	Ceinture et chaussures munies d'une structure métallique	
	Bijoux, horlogerie, MP.3, clé USB etc	
	Catalogue, poster, courrier, stylo plume, crayon etc	
	Nécessaire de toilette, peignoir de bain	
	Tabac, cigarette, briquet	
	Toute nourriture et boissons	
	Médicaments et produits parapharmaceutiques	
	Argent et autres moyens de paiement	
	Plantes et animaux	
EFFETS SOUMIS A AUTORIS.	ATION EXCEPTIONNELLE et VALABLE 15 JOURS (à la dema	ande du détenu)
	Tapis de prière	1
	Costume, cravate et chaussures (pour extraction judiciaire)	1
	Montre (valeur inférieure à 30€)	1
	Casquette, bonnet et gants (non doublés)	1
	Jeux de société (sous blister)	1
	Jeux vidéos pour consoles ou PC neufs ou d'occasion (sous blister).	5
	Appareillage médical (avec avis de l'UCSA: lunettes de vue, appareils dentaires, auditifs)	g vénite,

AFFICHAGE TOUTES UNITES DE VIE AFFICHAGE PARLOIRS

Le Directeur, Thierry GUILBERT

Destinataires: Direction - officiers - 1ers surveillants - parloirs - TITOMM (pour information) - SPIP - Archives